

LES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Les activités ont lieu sur site ou dans des équipements sportifs et culturels de la Ville, adaptés aux enfants et aux activités.

Période 1 : jeudi 2 septembre au vendredi 17 décembre 2021

Période 2 : lundi 3 janvier au vendredi 8 avril 2022

Période 3 : lundi 25 avril au jeudi 7 juillet 2022.

JOUR	CYCLE	ACTIVITÉ
LUNDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 2	Mettons-nous en scène
		Jeux musicaux
		Créa'Party
		Multisports
		Jeux collectifs
		Autour du fil
MARDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 3	Autour du monde
		Skate / Hockey
		Récup' en folie
		Jeux collectifs
		L'art de la danse
JEUDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 2	La poésie sous toutes ses formes
		Jeu Go
		Vélo
		Boxe éducative
		Nouveaux sports
		Nature et environnement
VENDREDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 3	Autour du livre
		L'art aux enfants
		Jeux collectifs
		Multisports
		Le labo de la Fabrik'
		Création de jeux de société

Toute absence doit être impérativement signalée au responsable de site périscolaire.

RENSEIGNEMENTS

ET INFORMATIONS

À L'ÉCOLE

Responsable du site périscolaire

pour toute question sur les dispositifs périscolaires (accueils, APE et P'tits mercredis)

Justine BOIVIN

02 51 47 79 20 / 06 80 48 15 76

ref.animation-moulinrouge@larochesuryon.fr

Responsable de restauration

pour toute question sur le repas

Françoise PORTREAU

02 51 62 72 13

resp.restaurant-moulinrouge@larochesuryon.fr

À LA DIRECTION ÉDUCATION

Responsable de secteur périscolaire

Jean-Aimé RIDEAU

02 51 47 48 07 / 06 23 04 13 80

jean-aime.rideau@larochesuryon.fr

Responsable de secteur restauration

Pauline FRENEAU

06 17 64 29 16

pauline.freneau@larochesuryon.fr



Conception - réalisation - Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon - Imprimerie municipale - Décembre 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique

COMPRENDRE LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

GRUPE SCOLAIRE
MOULIN-ROUGE



Direction Éducation
10 place François-Mitterrand
85000 La Roche-sur-Yon
02 51 47 47 03

2021 - 2022

La Ville de La Roche-sur-Yon organise les différents temps périscolaires sur les écoles publiques :

- accueil matin et soir,
- temps du midi,
- les P'tits mercredis pour les maternelles,
- les activités péri-éducatives pour les élémentaires.

L'ensemble de ces temps d'animation est inscrit dans le Projet éducatif de territoire, feuille de route permettant de proposer un parcours éducatif cohérent pour les enfants.

PROJET ÉDUCATIF

DE TERRITOIRE

DEUX GRANDS OBJECTIFS

- Développer avec et pour les enfants des projets pour « bien vivre ensemble, prendre soin de soi et de l'environnement, découvrir et expérimenter ».
- Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

TROIS THÉMATIQUES

- Aider l'enfant à grandir, répondre à ses besoins.
- Ancrer l'éducation de l'enfant dans son environnement : la famille, l'école, le territoire.
- Combattre l'exclusion et les inégalités sous toutes leurs formes.

LE PEDT

Il donne un cadre de référence à ces acteurs et structure le projet pédagogique des temps périscolaires : accueils, pause méridienne, activités péri-éducatives et « P'tits mercredis ».

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

DE L'ÉCOLE MOULIN-ROUGE

Le projet pédagogique (consultable à l'accueil périscolaire) précise les objectifs retenus par l'équipe d'animation parmi les thématiques du PEDT pour animer les temps périscolaires.

1. BIEN VIVRE ENSEMBLE

ACTION 1

Apprendre aux enfants à gérer leurs émotions et à communiquer de façon non violente.

ACTION 2

Encourager les enfants à la mixité dans les activités.

2. PRENDRE SOIN DE SOI ET DE L'ENVIRONNEMENT

ACTION 1

Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement.

ACTION 2

Sensibiliser les enfants au développement durable.

3. DÉCOUVRIR ET EXPÉRIMENTER

ACTION 1

Favoriser les enfants à la pratique sportive.

ACTION 2

Favoriser l'ouverture culturelle, artistique, et créative.

ACTION 3

Développer la découverte des langues et cultures étrangères de manière ludique.



LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

DE L'ÉCOLE MOULIN-ROUGE

- **L'accueil périscolaire** (matin et soir).
- La **pause méridienne** pour les maternelles et élémentaires.
- Le dispositif des « **P'tits mercredis** » pour les enfants de maternelle.
- Les **Activités péri-éducatives (APE)** pour les enfants d'élémentaire.

L'ACCUEIL MATIN ET SOIR

Horaires :

- accueil matin : ouvert à 7 h 30 et se termine 10 min avant le début de la classe.
- accueil soir : il débute dès la fin de la classe ou des APE et ferme à 18 h 45.

Lieux :

- accueil du bas (coté maternelle) CP, CP/CE1 et maternelle.
- accueil du haut (coté élémentaire) CE1/CE2/CM1, CM1/CM2, CM2.

LE MIDI

Service maternelle :

- **1^{er} service** : 11 h 45 à 12 h 30 → TPS/PS, PS/MS, MS/GSA
- **2nd service** : 12 h 45 à 13 h 30 → MS/GSB.

Service élémentaire :

- **1^{er} service** : 11 h 45 à 12 h 30 → CP/CE1, CE1, CM2
- **2nd service** : 12 h 45 à 13 h 30 → CP, CE2/CM1, CM1/CM2.

LES « P'TITS MERCREDIS »*

Horaires : 9 h - 11 h 45 (garde possible jusqu'à 12 h 30).

Lieu : accueil du bas (côté maternelle).

Les différents parcours

(changement après chaque période de vacances)

- Période 1 : les arts
- Période 2 : nature et environnement
- Période 3 : alimentation et développement durable
- Période 4 : citoyen dans ma ville
- Période 5 : bien-être.

* sur inscription et réservation uniquement sur lrsy.fr/les-ptits-mercredis ou à l'accueil Parents au 02 51 47 47 06.